Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2021

SOCIETE POUR UNE EPARGNE ACTIVEMENT RESPONSABLE
SA coopérative à capital variable
RCS de Paris - 533779278
35 rue Beaubourg – 75003 Paris

Introduction

L'Assemblée Générale s'est tenue le 29 juin 2021 en visioconférence.
155 sociétaires étaient présents ou représentés (grâce au vote en ligne) sur 420, soit 37% des sociétaires. Le quorum prévu par les statuts est atteint pour le vote des résolutions à titre ordinaire.
Parmi les sociétaires, 8 étaient présents en visioconférence, 28 ont voté par correspondance, et 119 par délégation de pouvoir.
L'Assemblée est dirigée par M. Nicolas DABBAGHIAN, Président Directeur Général de la Société Pour une Épargne Activement Responsable.

Résolutions

Les résolutions suivantes sont soumises au vote de l'Assemblée :

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration
2. Présentation des comptes sociaux au 31 décembre 2020
3. Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels et rapport spécial
4. Approbation des comptes annuels et imputation des bénéfices de 1 709 € sur le report à nouveau
5. Quitus aux administrateurs
6. Constatation du capital social 5 819 410 €

Elles sont toutes acceptées par l'assemblée générale

Échanges avec l'assemblée

Q (par internet) : Comment demander un remboursement de ses parts ?

Les demandes sont réalisées par courrier recommandé. Le lien suivant explique la démarche et donne un courrier type que vous pouvez remplir : https://spear.fr/remboursement

Aussi, Nicolas Dabbaghian précise que la boite email contact@spear.fr n'est pas relevée. Pour tout échange, contacter nicolas.dabbaghian@spear.fr .

Suite à cet échange, l'Assemblée Générale Ordinaire de SPEAR prend fin.

Nicolas DABBAGHIAN
Président Directeur Général